

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission thématique n°1 « Gestion de la ressource »

Le 16 janvier 2012 à 10h00 - Lille Métropole Communauté urbaine

Ordre du jour :

1. Présentation générale du SAGE Marque-Deûle
 - a. Présentation du territoire
 - b. Présentation de la gouvernance/des équipes
2. Règles de l'animation (MD Conseil)
3. Qu'est ce qu'un SAGE
 - a. Procédures et grandes étapes de l'élaboration d'un SAGE
 - b. Portée réglementaire
4. Le SAGE Marque Deûle
 - a. Les deux phases de la mission
 - b. Les enjeux du SAGE Marque-Deûle
5. Préparation de l'état des lieux : collecte des données
6. Prochaine étape : commission de travail

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en page finale (pages 5 et 6)

La présentation au format PDF est annexée au présent compte-rendu.

PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la commission thématique : M. GRIMONPREZ (Président de la Commission Locale de l'Eau) en remplacement de M. CACHEUX (Président de la commission thématique n°1), empêché.

Tour de table de présentation des participants.

La cellule d'animation (M. BUSY) présente l'ordre du jour de la commission.

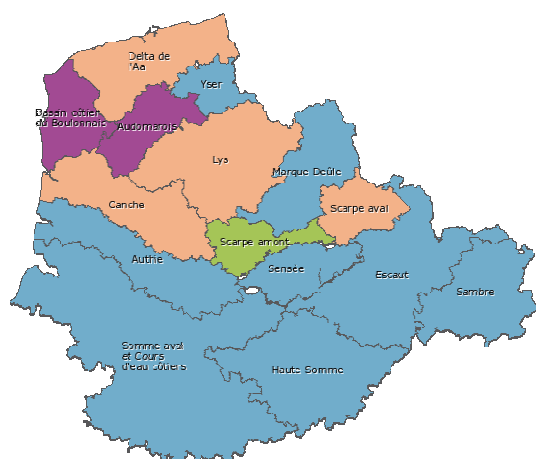
Il est précisé que c'est la première fois que la commission thématique n°1 se réunit avec des membres extérieurs à la Commission Locale de l'Eau.

RELEVÉ DE LA RÉUNION

Présentation générale du SAGE Marque-Deûle

La cellule d'animation présente le contexte général autour du SAGE Marque-Deûle : l'état d'avancement des SAGE du bassin Artois Picardie, le périmètre du SAGE et les principaux constats territoriaux, la gouvernance du SAGE, les commissions thématiques, la structure porteuse et la cellule d'animation, les prestataires retenus dans le cadre de la présente mission d'élaboration du SAGE : le bureau d'études SAFEGE, en groupement avec MD Conseil.

La Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas de Calais (DDTM 62) a indiqué lors de la Commission thématique n°3 que la carte d'état d'avancement des SAGE en Artois Picardie doit être mise à jour. Le SAGE de la Canche a été mis en œuvre depuis février 2011. Ci-après la mise à jour.



Nom du SAGE ↕	Etat d'avancement	
Audomarais	Première révision	■
Authie	Élaboration	■
Bassin côtier du Boulonnais	Première révision	■
Canche	Mis en œuvre	■
Delta de l'Aa	Mis en œuvre	■
Escaut	Élaboration	■
Haute Somme	Élaboration	■
Lys	Mis en œuvre	■
Marque Deûle	Élaboration	■
Sambre	Élaboration	■
Scarpe amont	Instruction	■
Scarpe aval	Mis en œuvre	■
Sensée	Élaboration	■
Somme aval et Cours d'eau côtiers	Élaboration	■
Yser	Élaboration	■

(source : Gest'eau extrait 20/01/2012)

Règles de l'animation

La présence de M. DEREUX de MD Conseil permettra d'encadrer la commission grâce à son rôle d'animateur de la réunion:

Des règles du jeu sont énoncées afin d'optimiser le déroulement de la réunion et faciliter sa restitution.

Pas de remarque complémentaire.

Rappels sur la démarche d'un SAGE

SAFEGE rappelle le contexte réglementaire de l'élaboration d'un SAGE et sa portée juridique une fois finalisé (opposabilité à l'administration et aux tiers).

Le Président et l'Agence d'urbanisme de Lille Métropole, rappellent l'importance de la compatibilité des documents d'urbanisme comme le SCOT avec le SAGE. La rédaction des documents réglementaires du SCOT de l'aire Métropolitaine est cependant plus avancée que celle du SAGE. Le Président étend la question de cette compatibilité avec les autres SCOT du territoire.

La cellule d'animation intervient dans les démarches du SCOT métropolitain pour fournir les éléments concernant la ressource en eau.

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin (CALL) indique qu'un SCOT existe sur son territoire mais elle ne dispose pas d'éléments précis sur le document. La CALL pourra mettre en relation le bureau d'études et le SCOT afin de s'assurer de l'adéquation entre les démarches.

L'association Environnement Développement Alternatif (EDA), membre de la CLE, indique qu'elle participe aux réunions du SCOT.

La Direction Départementale des Territoire et de la Mer (DDTM 59) rappelle que les SCOT doivent être compatibles avec le SAGE. Les SCOT existants disposeront de 3 ans après acceptation du SAGE pour se mettre en compatibilité.

Lille Métropole (M. FOUCART) indique qu'un document opérationnel devra accompagner les services d'urbanisme pour l'instruction des dossiers.

Préparation du rapport d'état des lieux (EDL)

SAFEGE explique la méthodologie de travail des commissions thématiques pour l'élaboration de ce rapport.

SAFEGE présente le plan général provisoire et le rendu contractualisé pour la première phase.

L'Agence de l'Eau Artois Picardie souhaite qu'un glossaire soit mis à disposition pour permettre la bonne compréhension des acronymes utilisés dans le cadre de l'étude.

SAFEGE présente sous la forme de graphique les principales idées issues des échanges réalisés lors de la réunion d'installation de la commission thématique n°1 en 2011 en présence des seuls membres de la CLE.

MD Conseil sollicite les membres de la réunion pour réagir sur le graphique.

Collecte de données

SAFEGE recadre les données recherchées dans le contexte d'un plan provisoire du rapport d'état des lieux.

MD Conseil sollicite les membres de la réunion pour préciser les données disponibles en rapport avec le thème de la commission.

L'association EDA indique qu'il existe beaucoup d'associations sur le territoire. Elle se demande si le tissu associatif sera identifié dans le SAGE.

SAFEGE indique que les associations en lien avec l'eau seront identifiées dans le rapport.

La Chambre d'Agriculture de Région demande ce que l'on entend par zone humide.

La cellule d'animation indique qu'un groupe de travail sera mis en place en parallèle des démarches en cours. Il s'agira de mettre en place une méthodologie concertée (juridique, environnementale, ...) pour la définition puis la délimitation des zones humides.

La Fédération de Pêche du Nord signale qu'il doit exister une définition nationale des zones humides pour avoir une cohérence nationale du réseau.

SAFEGE souhaite recentrer les débats de la commission sur le thème qui la concerne et indique que la problématique des zones humides sera abordée lors de la commission n°2 dédiée à la reconquête et à la mise en valeur des milieux naturels.

Le Conseil Général du Pas de Calais indique que le Schéma Départemental de la ressource en eau réalisé en 2005 sera mis à disposition dans le cadre de l'étude.

L'Agence d'urbanisme se pose la question de la prise en compte de l'évolution démographique des projets de développement du territoire avec les usages de l'eau.

SAFEGE indique que ces éléments sont pris en compte dans le cadre de la phase tendances et scénarii, suite au diagnostic.

La DDTM 59 indique que les éléments disponibles sur le changement climatique devront être intégrés à l'état des lieux.

L'association EDA demande si des déclarations des puits privés seront réalisées ou utilisées dans le cadre de l'étude.

La cellule d'animation indique que des données sont disponibles dans le cadre des Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) et seront mises à disposition du bureau d'études.

La CALL rappelle que les délais sont courts et qu'un travail de synthèse a déjà été réalisé par les partenaires du SAGE. Il faudrait se concentrer sur ces données disponibles.

Un partenaire signale l'absence de la Communauté Urbaine d'Arras alors qu'elle est concernée par le périmètre du SAGE. La cellule d'animation précise que celle-ci a été invitée aux différentes commissions thématiques du SAGE.

SAFEGE indique qu'un site extranet sera ouvert dans le cadre de l'étude. Il permettra aux membres ayant participé à la réunion d'accéder aux documents et de déposer les études numérisées à l'attention de SAFEGE. Ci-après le lien : http://extranets.safege.fr/extranets/extranet_0171.nsf.

Le Président indique que la prochaine réunion se déroulera dans les locaux de Lille Métropole, le 12 mars 2012 à 14h30.

Mot de clôture du Président.

Liste des participants :

Nom / Rôle¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
CACHEUX Alain	Président de la commission thématique n°1		X	X
IVANOVA Radostina	Agence de Développement Urbain de Lille Métropole	X		X
AUBERT Géraldine	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X		X
BERQUET Sandrine	Agence de l'Eau Artois-Picardie	X		X
VINCENT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
DAUTRICOURT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
MASSET Roland	Service Public de Wallonie		X	X
POPESCU Christina	Service Public de Wallonie		X	X
BECU Romain	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
CAILLIEZ Annie	Chambre Nationale de la Batellerie	X		X
GAUDRE Séverine	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
HAIKEL Hakim	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	X		X
CHAMPIRE Christian	Communauté d'Agglomération Lens Liévin		X	X
PARMENTIER Stéphane	Conseil Général (59)	X		X
DECUF Delphine	Conseil Général (62)	X		X
DAVOINE Bernard	Ville de Wavrin		X	X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...

TURCO Gauthier	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (59)	X		X
LAMBERT Andréa	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (62)	X		X
HERIN Jean-Jacques	Communauté d'Agglomération du Douaisis		X	X
VILLERS Anita	Environnement Développement Alternatif	X		X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais	X		X
JOLY Marie-Laure	Fédération Nord Nature	X		X
FOUCART Bruno	Lille Métropole	X		X
GRAS Christophe	Ville d'Annoeullin	X		X
CAULIER Paul	Noréade	X		X
GENEAU Pierre	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X		X
MARIETTE Miguel	Voies Navigables de France - Service Navigation	X		X
THOMAS Catherine	Voies Navigables de France - Service Navigation	X		X
GRIMONPREZ Francis	Président de la Commission Locale de l'Eau	X		X
BUSY Florian	Lille Métropole	X		X
MALTA-BEY Victoire	Lille Métropole	X		X
DEREUX Michaël	MD Conseil	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X